

Saint-Nazaire, le 18 avril 2024

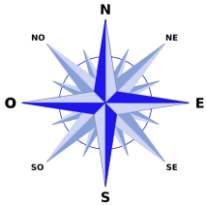
La Principale-Adjointe,
Aux parents d'élèves de 5^{ème}

OBJET ASSR1 – Attestation Scolaire de Sécurité Routière Niveau 1

Madame, Monsieur,

Tous les élèves des classes de 5^{ème} passent l'ASSR 1 au collège. Cette attestation constitue la partie théorique du brevet de sécurité routière (BSR) correspondant à la catégorie AM du permis de conduire. Elle est obligatoire pour s'inscrire à la formation pratique du BSR.

Le planning ci-dessous reprend les jours et horaires des épreuves par classe. Il figure également sur Pronote. La présence des élèves est obligatoire même si l'épreuve se déroule sur un créneau de permanence.



Collège Anita CONTI
23, Av. Pierre de Coubertin
44600 SAINT-NAZAIRE

Tél : 02 44 07 30 30

Mél : ce.0442759K@ac-nantes.fr

Site : <http://aconti.e-lyco.fr>

Affaire suivie par
Anne REICHEL
Principale Adjointe

Classe	Jour	Horaire
5A	Lundi 27 mai	M3
5B	Vendredi 31 mai	M3
5C	Mercredi 29 mai	M2
5D	Mercredi 22 mai	M3
5E	Jeudi 23 mai	S2
5F	Mardi 21 mai	M3

Il est possible pour les élèves de se préparer en autonomie depuis le site grand public ASSR.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

La Principale Adjointe

